

**Monsieur Emmanuel Macron,**  
*Ministre de l'Économie,*  
*de l'Industrie et du Numérique,*  
139, rue de Bercy,  
75572 Paris Cedex 12.

Paris, le 21 mars 2016

Objet : Rachat de la branche énergie d'ALSTOM par GE

Monsieur le Ministre,

Nous avons reçu vendredi 18 mars dernier les représentants des salariés de la branche énergie d'ALSTOM, réunis en intersyndicale et inter-entreprises afin de faire le point sur le rachat de leurs activités par General Electric.

Cette cession dans un secteur hautement stratégique avait été opérée sous la tutelle attentive de l'Etat, qui a su obtenir en 2014 des engagements forts de la part de GE en terme de création d'emplois, d'investissement, de développement de la R&D dans le cadre d'un accord écrit qui faisait alors honneur à la tradition française d'un Etat stratège en matière économique et industrielle.

Vous-même, Monsieur le Ministre, vous placez dans la droite ligne de cet héritage en défendant haut et fort la nécessité de réindustrialiser notre pays en reconstruisant des filières nouvelles et en accompagnant par l'investissement public la montée en gamme de notre économie. C'est l'objet de votre plan *Nouvelle France industrielle* que nous soutenons ardemment.

Aussi, nous vous savons sensible à la réorganisation en cours au sein des activités de GE dans notre pays. Car cette réorganisation soulève en Île-de-France, et plus généralement à l'échelle de la France et de l'Europe, de nombreuses interrogations quant aux intentions de l'énergéticien américain.

La première d'entre elles est la plus grave car elle porte sur la destruction ou l'affaiblissement majeur de filières entières à très haut niveau de valeur ajoutée. Qu'il s'agisse de la production d'îlots conventionnels des centrales nucléaires et turbine de type « Arabelle », de l'ingénierie électrique de Massy, des Experts Chaudière de type LFC de Massy, du Contrôle Commande des Centrales, de l'éolien offshore, des énergies renouvelables « de niche » (Tidal, CSP), de la production de centrales thermiques « clé en main », des activités de réseau électrique « Grid » : sur chacune de ces activités pèsent de nombreuses inquiétudes légitimes quant à la volonté de GE de préserver notre savoir-faire et les compétences de nos ingénieurs.

Il n'est pas question de remettre ici en question la nécessité pour un grand groupe de réorganiser son activité suite à un rachat industriel stratégique. Le Gouvernement avait cependant obtenu de haute lutte que cette réorganisation ait lieu dans le respect de nos intérêts économiques, et de notre souveraineté industrielle sur la filière énergétique.

Or, non seulement les décisions prises par GE ces derniers mois vont dans un sens totalement opposé aux stipulations de l'accord signé avec l'Etat, notamment sur les questions de la R&D et des ingénieries, mais il s'avère en plus que la direction de l'entreprise refuse de présenter et d'associer les représentants des salariés à ses décisions stratégiques.

*« L'intérêt général économique nécessite par conséquent de favoriser les acteurs qui portent intrinsèquement une vision de long terme »* expliquiez vous dans une tribune appelant à *« retrouver l'esprit industriel du capitalisme »*. Qui mieux que des syndicats unis autour d'une volonté commune de préserver la richesse du capital humain et technologique de leur entreprise pour porter cette vision de long terme ?

Monsieur le Ministre, le combat commun porté par les syndicats de l'ancienne branche énergie d'ALSTOM, suite aux premières annonces et au contenu du plan de restructuration de GE, rejoint le vôtre.

Il porte sur la défense de nos filières industrielles et technologiques. Il veille à la préservation de nos outils stratégiques pour garantir notre souveraineté économique dans un secteur sensible. Il s'attache à proposer un système de gouvernance multipartite qui permette de donner la priorité au long terme et à la réindustrialisation de notre économie.

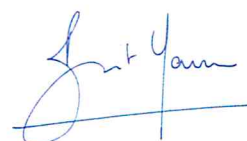
Pour ces raisons, nous pensons que leurs inquiétudes et leurs demandes sont légitimes et qu'elles doivent donc requérir toute votre attention. Aussi, nous serons extrêmement attentifs aux réponses que vous y apporterez à l'issue de votre réunion prévue le 25 mars prochain.

De notre côté, nous mettrons en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir, à l'Assemblée nationale ou au sein du Conseil régional d'Île-de-France, pour défendre les intérêts des salariés des Ex-Alstom et de leur outil productif, pour défendre l'intérêt économique de notre région et de notre pays.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in blue ink that reads "Carlos Da Silva".

**Carlos Da Silva**  
*Député de l'Essonne*  
*Président du groupe PSR*  
*au Conseil régional d'Île-de-France*

A handwritten signature in blue ink that reads "Benoît Hamon".

**Benoît Hamon**  
*Député des Yvelines*  
*Membre du groupe PSR*  
*au Conseil régional d'Île-de-France*